



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR A L'ARC
DE SEINE MARITIME

SAMEDI 25 JANVIER 2025

FECAMP



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 25 janvier 2025 à 14h00

Rue Traversière 76400 Fécamp
Salle Jean Bouin, Gymnase Tony Parker

ORDRE DU JOUR



Appel des clubs



Mot d'accueil du Président



Rapport moral et d'activités



Rapports des Commissions



Rapport Commission des Finances



Compte de résultat au 31/12/2024



Rapport du Vérificateur aux comptes



Approbation du Rapport du Vérificateur aux comptes



Vote à main levée pour le Quitus à la Com° des Finances



Candidature au poste de vérificateur aux comptes



Tarifs des cotisations



Présentation du Budget Prévisionnel



Récompenses pour les podiums sur les Championnats Nationaux et Internationaux



Questions et informations diverses

Les aides financières pour les arbitres et entraîneurs.

Rappel des statuts :

Le (la) représentant(e) d'une association pouvant prendre part aux votes de l'Assemblée Générale du Comité Départemental est la Présidente ou le Président de l'Association affiliée titulaire d'une licence en cours de validité.

En cas d'empêchement, la Présidente ou le Président de l'Association est habilité(e) à désigner (pouvoir) un(e) suppléant(e), lui-même (elle-même) licencié(e) de l'Association.

Les représentants doivent être âgés de 16 ans ou plus à la date de l'Assemblée Générale du Comité.

Rappel sur la présence :

La présence à l'Assemblée Générale est obligatoire pour prétendre à l'organisation d'un concours.



LICENCES AU 31 08 2024

Présents

0976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	82
0976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	44
0976090	ARC CLUB DE FECAMP	53
0976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	56
0976093	ARCHERS VALERIQUEAIS	52
0976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	24
0976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	24
0976104	LES ARCHERS DE PREAUX	69
0976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	36
0976110	ARC ROBERT LE DIABLE	27
0976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	38
0976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	69
0976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	22
0976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	50
0976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	49
0976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	51
0976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	81
0976124	ARC ROUEN CLUB	96
0976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	28
0976129	LES ARCHERS DES HALLES	38
0976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	53
0976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	29
0976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	61
0976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	67
0976114	L'ARC ST ROMANAIS	11
Total		1210

Absents excusés

0976100	LES ARCHERS BLANCS	42
Total		42

Absents non excusés

0976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	94
0976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	87
0976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	13
0976098	TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	32
0976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	9
0976106	COMPAGNIE DES ARCHERS DE FERRIERES EN BRAY	12
0976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	32
0976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	23
0976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	7
0976138	LES ARCHERS DE TURRETOT	45
Total		354



Compte rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2025

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD 76, 25 sont représentées, 1 est absente excusée et 10 absentes non excusées.

Les 25 structures présentes totalisent un nombre de voix de 1210 sur un total de 1606.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Pascal Le Guellec président du Cd 76 déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h19.

Rapport moral et d'activités du président

Le président procède à la lecture du rapport.

Rapport des commissions

La Secrétaire Générale procède ensuite à la lecture des rapports des commissions Jeunes et formations, Arbitres et sportives.

Compte de résultat

Le Trésorier présente le compte de résultats pour l'exercice 2023/2024.

Commentaires et conclusion du vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, Monsieur Stéphane PETTE, donne lecture de ses commentaires et de sa conclusion.

Approbation du rapport de vérificateur aux comptes

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Quitus à la commission des finances

Sur proposition écrite de Monsieur Stéphane PETTE, celui-ci propose de donner quitus au Trésorier. Le Quitus est donné à l'unanimité des présents.

Candidature au poste de vérificateur aux comptes

Pas de candidature au poste de vérificateur aux comptes.

Budget Prévisionnel 2025

Le trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour le prochain exercice.

Il est adopté à l'unanimité.



Tarifs des cotisations

Sur proposition du président une augmentation est proposée.

La cotisation adulte en compétition +1.50 euros, la cotisation pratique en club +1.50 euros et + 0.75 euros pour les licences jeunes et U11. Pas d'augmentation pour la part sans pratique.

A la demande des clubs un vote est demandé par catégorie.

Les résultats sont les suivants :

Licence adulte compétition + 1.50 euros :

Contre :

Auffray, Préaux, Rouen Roy Guillaume, Notre dame de Gravenchon, Sotteville, Montivilliers, Petit Couronne, Neufchâtel, Vieux Rouen sur Bresle.

Les contres représentent **424 voix**.

Abstention : **0**

Pour : **786 voix**

Le quorum étant à **606**, l'augmentation est retenue.

Licence jeune +0.75 euros :

Contre :

Notre Dame de Gravenchon, Préaux, Rouen Roy Guillaume, Montivilliers, Petit Couronne, Neufchatel, Sotteville, Vieux Rouen Sur Bresle, Fécamp.

Les contres représentent **441 voix**.

Abstention :

Pour : **769 voix**

Le quorum étant à **606**, l'augmentation est retenue.

Licence catégorie U 11 +0.75 euros :

Contre :

Notre Dame de Gravenchon, Préaux, Rouen Roy Guillaume, Montivilliers, Petit Couronne, Neufchatel, Sotteville, Vieux Rouen Sur Bresle, Fécamp.

Ce qui représente **441 voix**.

Abstention : **0**

Pour : **769 voix**

Le quorum étant à **606**, l'augmentation est retenue.

Licence pratique en club +1.50 euros :

Contre :

Auffray, Rouen Roy Guillaume, Notre dame de Gravenchon, Sotteville, Petit Couronne, Neufchâtel, Fécamp.

Ce qui représente **319 voix**.

Abstention : **0**

Pour : **891 voix**

Le quorum étant à **606**, l'augmentation est retenue.



Présentation du Budget Prévisionnel 2025

Le Trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour le prochain exercice. Il est adopté à l'unanimité.

Récompenses pour les podiums sur des Championnat de France

Contrairement aux années précédentes et en application du PV du 21 septembre 2024, les récompenses feront l'objet d'un virement bancaire dans les prochains jours.

Questions et informations diverses

Aides financières du CD

Suite à la proposition faites par le président à l'occasion du Comité Directeur qui s'est tenue en marge de cette Assemblée Générale concernant la suppression des aides accordées pour les formations en direction des entraîneurs et à son adoption à l'unanimité des présents, le Président informe l'assistance de cette mesure et de son application avec effet immédiat. Cette intervention n'amène aucun commentaire de la part des clubs.

Une question est posée sur une éventuelle formation pour constituer les dossiers de subvention. Chantal Aumersier en tant que Présidente du Comité Régional répond qu'il y aura une formation organisée.

Mode de sélection Championnat Normandie par équipe de clubs

Une seconde est posée pour le mode de sélection des clubs au championnat de Normandie par équipes de clubs. La question a déjà été posée l'an dernier mais nous n'avons pas de meilleure solution à proposer. En effet, tous les week-ends entre le 1^{er} octobre et la fin janvier sont utilisés. Il n'y a pas de place pour faire un Championnat Départemental comme dans les autres départements.

Afin de tenter de répondre favorablement aux souhaits des clubs, le président propose à titre expérimental pour la prochaine saison de faire la sélection, non plus sur l'ensemble des concours, mais uniquement sur 4 ou 5 après un tirage au sort pour désigner les concours qui serviraient de support au classement.

Si cette solution ne donnait pas satisfaction, c'est l'ancienne formule qui redeviendrait la norme à compter de la saison 2026/2027.

Mur de tir de Yerville :

Le mur de tir à Yerville n'appartient pas au CD 76. Dans les années 90, le CD a financé à hauteur de 68 000 francs la construction du mur de tir. A la fermeture du CRJS, aucune convention n'a été résignée. Le CD a continué malgré tout à en assurer l'entretien.



Aujourd'hui cet outil n'est plus utilisé par le CD et est exclusivement dédié au club de l'ATYR. Un courrier a été adressé aux instances du club pour les informer que le CD ne financera plus le changement des stramits sur ce mur de tir.

Chronotirs :

Un jeu de chronotirs c'est environ 2800 euros.

Le CD loue ce matériel 40 euros le week-end ou 20 euros la journée.

Ce matériel est uniquement utilisé sur les concours en salle et les TAE par 16 clubs organisateurs.

Le président précise que ce matériel n'a pas vocation à être utilisé de temps à autre par des clubs dans le cadre de rencontres internes comme cela a pu se faire dans le passé.

Le CD vient d'investir dans de nouvelles batteries pour 2 anciens jeux. Afin d'avoir 2 jeux qui circulent et 2 en secours qui seront stockés, l'un à Epouville et l'autre à Bihorel.

Le problème majeur que nous rencontrons est le peu, pour ne pas dire l'absence totale de respect dans la manipulation de cet outil.

Au départ une fiche de suivi était avec les valises, le preneur devait remplir ce document qui devait permettre de vérifier si le matériel était en bon état et dans le cas contraire permettre au CD de demander au dernier utilisateur en date de payer les dégâts via la caution que nous demandions.

La fiche de suivi à vite disparue, la caution de ce fait, n'a jamais été débitée et c'est le CD qui a payé la facture.

Cette saison ne déroge pas à la règle. Le CD a déjà changé quelques transformateurs et dernièrement nous avons eu une frayeur avec l'une des valises. Heureusement, il ne s'agissait que de la télécommande qui d'après le réparateur avait subi quelques chocs et manipulations. Mais quand même, si le CD doit faire de plus gros travaux sur les valises ou pire encore, les changer, le CD va ponctionner dans les recettes, privant ainsi d'autres investissements, mais surtout nous ferions payer la facture par la vingtaine de structure qui n'utilise pas cet outil.

Ce n'est pas respectueux vis-à-vis d'eux. La solidarité, OUI, mais par négligence NON.

C'est pourquoi, le président va proposer au Comité Directeur de ne plus investir dans de nouvelles valises. Normalement avec quelques précautions les 4 jeux actuellement en état de marche, devraient résister encore quelques saisons laissant ainsi le temps aux clubs de prévoir seul ou groupé, cette dépense dans vos budgets. Les chronotirs rejoignant au même titre que la ciblirie, les blasons et l'éclairage, la parfaite panoplie de l'organisateur.

L'ordre du jour étant épuisé, Pascal Leguellec, Président du CD clôt cette Assemblée Générale à 16h30.

Pascal Le Guellec

Président du CD 76

Séverine Horcholle

Secrétaire Générale



Documents En Annexe

- Rapport moral et d'activités du président Page 10 – 11
- Rapport commission jeunes et formations Page 12
- Rapport Commission Sportive Page 13
- Rapport Commission arbitre Page 14
- Rapport du vérificateur aux comptes Page 15
- Compte de résultat 2024 Page 16
- Budget prévisionnel Page 17
- Feuilles d'émargement Page 18 à 21



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT MORAL & D'ACTIVITES Assemblée Générale du 25 janvier 2025.

Pour débiter cette Assemblée Générale, je tiens à remercier le club de Fécamp de nous recevoir ainsi que nos invités pour leur présence à nos côtés Monsieur David Roussel Maire de Fécamp et Monsieur Serge Lambert adjoint aux sports.

Merci également à l'ensemble des clubs, les dirigeants, les adhérents et tous ceux qui de loin ou de près ont participé ces dernières années et qui participe encore aujourd'hui au développement du Tir à l'Arc en Seine Maritime. Je remercie également notre vérificateur aux comptes, Stéphane PETTE, pour sa précieuse aide.

Si le Comité Départemental existe, c'est grâce à l'engagement, à l'implication et à la mobilisation des clubs et du Comité Directeur.

Toutes ces instances ne sont constituées que par des bénévoles.

Nous ne demandons pas de merci. Par contre, le temps que nous consacrons dans nos fonctions mérite un minimum de respect, de compréhension et d'acceptation des imperfections.

Si nous sommes ici aujourd'hui c'est pour dresser les bilans comptable et financier qui ont été clôturés le 31 décembre dernier et faire le bilan de la saison 2023 / 2024 qui elle s'est terminée il y a plus de 4 mois.

Ce rapport sera succinct. D'une part parce que je ne suis pas un fan de l'exercice, mais aussi parce que les faits marquants de 2023 /2024 vous les connaissez puisque vous en étiez les acteurs principaux.

Nous avons au 31 août 2024, 36 clubs et / ou compagnies affiliés au Comité Départemental de Seine Maritime.

Des changements sont intervenus à la Présidence de quelques clubs depuis notre dernière AG. Pascal ADAM à Grand Quevilly, Joël HURE à Pavilly, Marc DEFOOR à Bracquemont Belleville, Sylvain CANU à Luneray et il y a quelques jours Sandrine SEGURA à Yerville. Soyez les bienvenus.

Nous avons constaté une très légère augmentation des licences par rapport à la saison précédente puisqu'au 31 août dernier nous étions 1606 contre 1590.

La représentation féminine, de U11 à S3, était de 522 soit 32% de l'effectif total.

Chez les jeunes de U13 à U21, ils étaient 462 soit près de 29%

Les U11 représentaient 5% avec 77 licences

Ces chiffres montrent bien l'effort qu'il reste à faire pour fidéliser et faire venir dans nos clubs ces catégories.

Concernant la communication interne, le site du CD76 est de plus en plus visité puisque nous arrivons à près de 17 500 visites sur l'année. Nous espérons qu'il remplit sa fonction. Toutefois si vous souhaitez y voir d'autres pages n'hésitez pas à le faire savoir, tout en sachant qu'il ne sera jamais ouvert aux commentaires.



Du côté des Commissions, je ne vais pas rentrer dans les détails et priver ainsi les responsables des Commissions du plaisir qu'ils ont eu à écrire les rapports. Je voudrais juste les remercier pour le travail effectué, pas toujours facile, mais toujours avec l'objectif de servir les intérêts des licenciés du CD76.

Je souhaite adresser mes félicitations à l'ensemble des participants sur nos différents concours avec une mention particulière pour les archères, archers et capitaines, qui sont montés sur les podiums à la fois des compétitions départementales, régionales ou nationales.

Concernant les France, comme vous avez pu le lire dans le PV du 21 septembre dernier, nous avons changé le principe de la récompense. Il n'est pas parfait mais c'est celui qui nous semblait en l'état actuel le moins mauvais. Visiblement soit le message n'a pas été relayé par l'ensemble des responsables ayant dans leur rang un ou des bénéficiaires, soit certains bénéficiaires n'étaient pas intéressés puisque nous n'allons pas toutes et tous les récompenser. La date limite était le 31 décembre pour demander la récompense via un virement qui sera effectué dans les prochains jours. Contrairement aux autres années il n'y aura pas la moindre dérogation.

Bravo aux organisateurs des nombreuses compétitions qui se sont déroulées tout au long de la saison sportive sur notre territoire. L'augmentation des inscriptions d'année en année sur les concours est la preuve de la qualité de votre travail.

La FFTA vient de publier la liste des clubs dernièrement labellisés. Rouen Arc Club, St Valery en Caux et Yerville obtiennent le label Ambition. Gravenchon le label excellence.

Toutefois, je pense que de nombreux autres clubs mériteraient un ces labels si la complexité dans le montage des dossiers était moindre et si les retombées étaient plus importantes au quotidien, tant au niveau de la Fédération qu'à celui de nos Mairies et autres partenaires financiers. Toujours du côté des labels, je félicite le club de Yerville qui, début décembre, a reçu le label Sport et Handicap du Département.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans parler de l'ensemble du corps arbitral pour l'immense travail effectué. Un grand merci à vous qui êtes en exercice et pour ceux en devenir. N'oublions jamais que sans arbitre il n'y a pas de concours.

Nous avons de nombreux chantiers devant nous. Nous serons amenés, au sein du Comité Directeur, à prendre des décisions qui ne seront pas toujours appréciées, mais je pense, nous pensons, que c'est le prix à payer pour donner aux 36 clubs les moyens de se développer, de continuer à offrir des services de qualité et de permettre à toutes et tous de s'épanouir et prendre du plaisir dans la pratique de notre sport.

En mon nom et en celui de l'ensemble des Membres du Comité Directeur nous vous souhaitons le meilleur pour l'avenir et comme nous sommes encore dans les temps, une bonne et belle année 2025.

Merci de votre attention.

Pascal LE GUELLEC
Président CD76



RAPPORT COMMISSION JEUNES ET FORMATIONS

Composition de la commission

Président : Mallet Bruno

Membre : Aumersier Chantal

HORCHOLLE Séverine

Nicolas Gilbert

Le 18 novembre 2023 a eu lieu à Yerville une formation sur la gestion du stress

Animée par Mr GENSER Laurent

13 personnes ont participé le matin et 12 l'après midi

D'autres formations sont prévues pour la saison à venir, des courriers vont bientôt parvenir au président de club

Si vous avez des envies de formation n'hésitez pas à me le faire savoir.

Bon tir à tous.

Fait à Notre Dame de Bondeville le 3 décembre 2024

Bruno Mallet

Président commission jeunes et formations



Rapport Commission Sportive

La Commission tient à remercier les différents organisateurs qui ont œuvré au cours de cette saison 2023/2024 pour l'organisation des différents concours.

Entre les concours en salle, les TAE, les disciplines de Parcours, le Beursault et les Loisirs ce n'est pas moins de 5075 départs.

La Seine Maritime était également représentée sur les différents Championnats de France soit en individuel soit en équipes.

Il y avait sur cette saison 441 hommes et 129 femmes.

Des u11 à u21 il y a eu 1070 départs

Des S1 à S3 il y a eu 4005 départs.

Concernant les podiums, ils seront récompensés au terme de cette AG.

Bravo à toutes et à tous.

Toutes nos félicitations à toutes et à tous.

Régine



Rapport Commission arbitre

Composition

PCDA : Nicolas VARNIERE

Membre : Bruno MALLET Caroline BOUVARD Gilbert NICOLAS

Arbitre Formateur : Nicolas VARNIERE

Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse mes salutations.

Tout d'abord, félicitations à nos quatre nouveaux arbitres, Joël, Laetitia, Margaux et Mickaël, pour leur réussite aux différentes sessions d'examen, ainsi qu'à Bruno pour son retour.

En octobre 2022, le corps arbitral comptait 25 arbitres, ce qui rendait urgente la nécessité de renforcer les effectifs. La commission s'est mobilisée pour répondre à ce besoin, et à la fin de la saison sportive 2024, nous comptons 31 arbitres. La session d'examen de novembre étant rattachée à la future saison, mais connaissant déjà les résultats, nous pouvons annoncer avec fierté que notre objectif de 35 arbitres est non seulement atteint, mais dépassé, avec 36 arbitres recensés.

La commission tient à remercier l'ensemble des arbitres actifs. Malgré une baisse temporaire des effectifs, vous avez répondu présent à toutes les organisations, et ce, dans un calendrier de Seine Maritime particulièrement chargé. En moyenne, un arbitre en Seine-Maritime officie entre 4 et 5 fois par an, alors que l'obligation minimale n'est que de 2 arbitrages annuels. Merci encore à tous pour votre engagement.

Aujourd'hui, notre ambition est de continuer à former de nouveaux candidats, de renforcer les effectifs en arbitrage pour les disciplines Nature, 3D et Campagne, ainsi que de promouvoir davantage la mixité. Nous souhaitons également fidéliser nos jeunes arbitres et les accompagner dans leur évolution pour qu'ils puissent devenir arbitre fédéral.

Fait à Saint Martin du Manoir, le 31 décembre 2024

Nicolas VARNIERE
Président de la Commission
Départementale des Arbitres.



RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre Assemblée Générale qui s'est tenue à Yerville le 27 janvier 2024, je vous présente le rapport relatif à l'exercice comptable du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, clos au 31 décembre 2024.

Votre trésorier a mis à ma disposition l'ensemble des documents nécessaires à la vérification des comptes, à savoir :

- Le grand livre
- La balance globale provisoire
- Les justificatifs de dépenses et de recettes
- Le suivi mensuel des comptes bancaires
- Le compte de résultat de l'exercice 2024
- Le budget prévisionnel 2025

A l'issue de ces contrôles, je suis en mesure de produire l'attestation ci-après.

Je soussigné Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, nommé par l'AG du 27 janvier 2024, déclare par la présente avoir procédé aux vérifications d'usages sur les comptes de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2024.

Je certifie que les comptes annuels sont sincères et véritables et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du CD 76.

Fait à Paris le 25 janvier 2025 pour valoir ce que de droit.



Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime
Compte de résultat 2024

Recettes		Dépenses	
Subvention département 76	3 788,00	Concours et championnats	5 174,50
FTA licences	9 108,75	Commissions jeunes, sportive et formation	4 812,78
Participation PSC1 CR	1 508,08	Frais de fonctionnement	1 334,15
		Location box	641,87
Location chronotir	780,00		
		Frais réunion crjs + AG	1 046,40
		Parkings et peages	21,20
Remboursement frais bancaire credit mutuel	90,77	Frais bancaires	207,52
Interets livrets SG et CM	725,84	Cotisation CDOS	142,00
		Remboursement inscription préfilère	385
Bénévolat	12 231,00	Bénévolat	12 231,00
dont déplacements bureau et arbitrage	4 631,00	dont déplacements bureau et arbitrage	4 631,00
Total recettes	16 001,44	Total dépenses	13 765,42
Total recettes avec benevolat	28 232,44	Total dépenses avec bénévolat	25 996,42
compte de résultat : 2 236,02			



Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime
BUDGET PREVISIONNEL 2025

Recettes		Dépenses	
Subvention département 76	3 780,00	Concours et championnats	5 300,00
FFTA licences	10 000,00	Commissions jeunes, sportive et formation	6 000,00
Participation PSC1 CR	450,00	Frais de fonctionnement	1 800,00
Location chronotir	620,00	Frais réunion crjs + AG	1 200,00
		Commission arbitre	950,00
		Frais bancaires	150,00
interets livret	700,00	Cotisation CDOS	150,00
total recettes	15 550,00	total dépenses	15 550,00



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Fecamp 25 JANVIER 2025

Structure	licences au 31/08/24	Représentant	Emargement présence
0976087 CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	82	NOM / PRENOM Hurdé. Julien	SIGNATURE
0976089 1ERE CIE D ARC DE NEUFCHATEL	44	NOM / PRENOM DANIEL FRANCOIS	SIGNATURE
0976090 ARC CLUB DE FECAMP	53	NOM / PRENOM Lepout Fabrice	SIGNATURE
0976091 LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	56	NOM / PRENOM ADAM Pascal.	SIGNATURE
0976093 ARCHERS VALERIQUAIS	52	NOM / PRENOM STEXER Thierry	SIGNATURE
0976095 G C O BIHOREL	24	NOM / PRENOM MALLET Bernard	SIGNATURE
0976096 LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	24	NOM / PRENOM Grosjean	SIGNATURE



		NOM / PRENOM	SIGNATURE
J	0976098 TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	32	
J	0976099 AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	9	
	0976100 LES ARCHERS BLANCS	42 Abs. Ex	
	0976103 CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	94	
	0976104 LES ARCHERS DE PREAUX	69 Lacris' Douc.	
	0976105 CIE DES ARCHERS D AUFFAY	36 VAUTIER F	
J	0976106 CIE D ARC DE FERRIERES EN BRAY	12	
J	0976108 CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	13	
X	0976109 CIE DES MARTINS TIREURS	32	
	0976110 ARC ROBERT LE DIABLE	27	 D. DUPIRE
	0976111 ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	38	
	0976112 ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	69 Segura Sandrus	



		NOM / PRENOM	SIGNATURE
0976113 CIE DES ARCHERS AUMALOIS	22	BREDEL Stéphane	
0976114 L ARC SAINT ROMANAIS	11	FENON/Romain	
0976115 CIE D ARCHERS DE GRAND COURONNE	50	NICOLAS Gilbert	
0976116 MSA ASRUC TIR A L ARC	87	BOUDEON Serafy	
0976117 LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	23		
0976120 LES ARCHERS DU QUESNOT	49	Le guerre Regine	
0976121 LES ARCHERS DU COLOMBIER	51	Hélène Pascal	
0976122 ARC CLUB EPOUVILLE	81	DUARTEL G	
0976124 ARC ROUEN CLUB	96	A. WASTERS	
0976128 ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	28	COTE Dominique	
0976129 LES ARCHERS DES HALLES	38	LECAUCHE S CHRISTOPHE	
0976130 CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	53	Rioult Anthony	



		NOM / PRENOM	SIGNATURE
0976131 CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	29	CANU Sylvain	
0976132 ARCHERS DU ROY GUILLAUME	61	BLOT Robert	
0976133 LES ARCHERS DU ROY D YVETOT	67	CHAUREIL Richard	
0976134 1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	7		
0976138 LES ARCHERS DE TURRETOT	45		

1606